



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE



## Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC)

<u>Projet</u> :Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie	
<b>I. INFORMATION GENERALE</b>	
<i>Intitulé de la mission :</i>	<b>Expert National sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur privé national</b>
<i>Type de contrat :</i>	Individual Contract ▼
<i>Durée du contrat :</i>	Jusqu'au 20 décembre 2021
<i>Durée de la mission :</i>	15 semaines réparties sur toute la durée du projet
<i>Lieu :</i>	Alger et autres wilayas (Algérie)
<i>Date prévue de début :</i>	Dès que possible
<i>Superviseur :</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et de la Directrice Nationale du Projet, l'expert national sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur privé national collabore activement avec le Coordonnateur national et le Conseiller technique en chef du projet.

<b>II. CONTEXTE DU PROJET</b>
<p>Le Gouvernement de l'Algérie pilote un projet pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées, en conformité avec les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, en Algérie. Ce projet bénéficie du financement du FEM, avec un cofinancement du PNUD et du Gouvernement Algérien.</p> <p>De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Ceci en fait un pays attrayant pour les bio prospections, et fournit un potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favoriser le développement, conformément à la nouvelle stratégie nationale révisée pour la diversité biologique (SPANB).</p> <p>La Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques. Dans ce contexte,</p>

un régime d'accès et de partage des avantages (APA) représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité, en permettant la création d'incitatifs additionnels pour l'utilisation durable. Cependant, l'Algérie ne dispose actuellement que d'une ébauche d'un cadre juridique non fonctionnel qui régit la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques en particulier.

En effet, en 2014, une Loi-cadre sur les ressources biologiques a été adoptée, mais l'absence de textes d'application constituant un cadre réglementaire d'APA national cohérent n'a pas permis l'utilisation des ressources génétiques et le partage des avantages. Aussi, un régime d'APA efficace doit être développé, par suite d'une large consultation avec les parties prenantes, pour faciliter l'accès aux ressources génétiques et permettre le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources. L'APA représente également une opportunité de reconnaître et valoriser l'apport des connaissances traditionnelles détenues par les communautés locales.

Le développement de ce cadre juridique et institutionnel exige la mise en œuvre efficace de la loi sur les ressources biologiques de 2014 et l'harmonisation avec les instruments juridiques et réglementaires en vigueur concernant les ressources génétiques et biologiques. Le cadre devrait être en conformité avec la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, prenant en compte d'autres processus internationaux pertinents. Il doit également bénéficier du soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que le Projet FEM-PNUD a été lancé. Son objectif est de consolider les actions de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées en Algérie à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'APA, conformément aux dispositions de la CDB et du Protocole de Nagoya.

Pour atteindre ces objectifs, le projet sera axé sur deux composantes principales, comme suit :

1. Développer une politique nationale, et un cadre juridique et institutionnel ;
2. Renforcer les capacités des institutions nationales compétentes.

Le PNUD Algérie, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts, auprès du Ministère de l'agriculture et du développement rural, recrute un candidat qualifié pour le poste mentionné ci-dessus.

### III. TACHES ET RESPONSABILITES

#### **RESUME DE LA MISSION**

En tant qu'expert national, homologue de l'expert international en lien avec le secteur privé international (EI 3), il :

- assure l'interface avec les secteurs public et privé national (fournisseur ou utilisateur des ressources génétiques) en fournissant une assistance technique pour faciliter la mise en relation avec les entreprises.
- travaille avec l'expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en lien avec le secteur privé international et les autres consultants sur le projet, y compris ceux qui sont impliqués sur le volet juridique, dans la recherche et l'initiation de partenariats de bio-prospection conformes à l'APA.

Cette consultation nationale a pour objectif :

- de contribuer à identifier les ressources génétiques, notamment celles faisant objet de production scientifique valorisable et celles à haute valeur commerciale,
- de contribuer à analyser le potentiel économique des chaînes de valeur APA prioritaires,

- de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale de conservation et de valorisation sur l'APA et engager de manière proactive le secteur privé national pour initier des partenariats de bio prospection conformes à l'APA,
- De contribuer à l'élaboration un guide de bonne pratique pour les entreprises algériennes publiques et privées, par type de secteur porteur pour la mise en place d'une approche APA sur des ressources génétiques algériennes,
- De contribuer à lancer des projets pilotes de type APA entre des entreprises algériennes publiques et privées, et des entreprises internationales par secteur porteur.

## **PRINCIPALES TACHES**

### **Principales tâches :**

- Contribuer à la sensibilisation et à l'assistance technique des entreprises privées et publiques pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et de l'APA ;
- Contribuer à la conception et au soutien du déploiement de la bio prospection et identifier les opportunités d'APA,
- Animer les ateliers de formation sur les enjeux de l'APA *et sur les procédures de Certifications de type Agriculture Biologique, Fair Trade, UEBT ; etc.*
- Contribuer au renforcement des capacités en particulier en matière de formation en initiation et développement de Partenariats Public-Privé/Producteurs-Utilisateurs pour la mise en place de chaîne de valeur conformes à l'APA ; aussi bien pour la valorisation de la biodiversité et des ressources génétiques à travers des chaînes de valorisation, de certification, etc. ;
- Soutenir le renforcement des capacités des acteurs locaux et de la structuration des chaînes de valeur intégrant l'approche APA ;
- Contribuer à l'élaboration et la rédaction de contrats-types et d'accords particuliers relatifs aux projets de bio prospection
- Participer aux réunions et ateliers organisés dans le cadre de ce projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur national de projet et les autres membres de l'équipe ;
- Contribuer à la préparation du rapport final du projet.

## **IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)\***

- Evaluation des capacités des laboratoires et centres de recherches, conduisant des travaux sur les ressources génétiques (RG) et les connaissances traditionnelles (CTA) qui leurs sont associées , à intégrer des partenariats APA au niveau national ou international et leur accompagnement lors des négociations de partenariats ;
- Cartographie des opérateurs intervenant dans les chaînes de valeur basées sur les ressources biologiques et les CTA et leur accompagnement en cas d'intégration dans la cadre d'un partenariat APA national ou international ;
- Contribution à l'appui aux opérateurs publics et privés dans la conduite des bio-prospections et la valorisation des RG dans le cadre de l'APA ;
- Identification des avantages de type transfert technologique nécessaires aux entreprises algériennes pour mieux valoriser le potentiel des ressources génétiques algériennes ;
- Contribution à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques conformes aux principes et obligations de l'APA, pour les entreprises algériennes publiques et privées,
- Contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de valorisation des ressources génétiques et CTA ;
- Contribution à la formation des acteurs intervenant dans la valorisation des ressources génétiques ;
- Contribution à la préparation d'événements mettant en valeur les RG sur les plans de leur potentiel de valorisation économique et de la préservation de la biodiversité ;
- Contribution au rapport final du projet.

## V. QUALIFICATIONS

<i>Education :</i>	- Diplôme d'études supérieures (MSc) en chimie des produits naturels,
<i>Expérience :</i>	L'expert devra, dans le domaine de la valorisation des RG et CTA et notamment les plantes à Parfums, aromatiques et médicinales (PPAM), Justifier d'une expérience en matière de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Travaux de recherche étayés de publications scientifiques pertinentes</li><li>- Renforcement des capacités des acteurs des filières PPAM</li><li>- D'études et d'expertises dans le cadre de projets nationaux ou de coopération internationale</li><li>- D'appui et de conseil stratégique aux entreprises, entrepreneurs et associations professionnelles et de leur accompagnement</li><li>- Connaissances approfondies en chimie des ressources naturelles valorisables ;</li><li>- Connaissances approfondies en techniques d'extraction et de valorisation des principes actifs</li></ul>
<i>Langues :</i>	La parfaite maîtrise du l'arabe et du français est requise ,celle de l'amazigh et de l'anglais est un atout
<i>Autres qualifications :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Très bonne connaissance de la CDB, du Protocole de Nagoya et du Protocole de Carthagène, du bio-commerce et des « études de marché » relatifs à la valorisation des produits de la biodiversité et des RG en particulier ;</li><li>- Connaissance et compréhension des décisions et processus de l'APA ;</li><li>- Une expérience préalable dans le travail avec le secteur privé national et international est un atout ;</li><li>- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes ;</li><li>- Aptitude à établir des relations solides avec les vis-à-vis et à répondre positivement aux commentaires ;</li><li>- Capacité à communiquer efficacement oralement et par écrit, et de présenter des informations complexes et techniques à des auditoires techniques ou généraux</li></ul>

## VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

### **OFFRE TECHNIQUE**

- CV dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé ;
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission.

### **OFFRE FINANCIERE**

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables). Le candidat doit détailler le calcul de son offre financière, y stipulant les frais de voyage, les indemnités journalières, et le nombre de jours de travail prévus. L'offre doit être exprimée en Dinars algériens.

## VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

### A. EVALUATION TECHNIQUE

Critère technique		Note max
1	<p><b>Qualification académique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doctorat en chimie des produits naturels .....15 points</li> <li>- Autres diplômes d'études supérieures ( Bac+5) en chimie des produits naturels... 5 points .</li> </ul>	15
2	<p><b>Expérience professionnelle dans le domaine des plantes à parfums, aromatiques et médicinales et des huiles végétales et essentielles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux de recherche étayés de publications pertinentes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 années d'expérience et plus .....10 points</li> <li>• Entre 5 et 10 années .....8 points</li> <li>• Moins de 5 années .....4 points</li> </ul> </li> <li>➤ Appui et de conseil stratégique aux entreprises, entrepreneurs et associations professionnelles intervenant dans les filières valorisant les RG et CTA, notamment PPAM et HE et de leur accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 ans d'expérience et plus.....20 points .</li> <li>• Moins de 5 ans d'expérience .....5 points</li> </ul> </li> <li>➤ Etudes et expertise dans le cadre de projets nationaux et de coopération internationale <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 ans d'expérience et plus .....5 points</li> <li>• Moins de 4 ans .....0 points</li> </ul> </li> <li>➤ Renforcement des capacités des acteurs de la filière PPAM <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 ans d'expérience et plus .....10 points</li> <li>• Moins de 3 ans d'expérience .....0</li> </ul> </li> </ul>	45
3	<p>Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'accomplissement de la mission et démontrant une bonne connaissance et compréhension sur les questions liées à l'environnement, à la biodiversité, aux populations locales et aux connaissances traditionnelles et au fonctionnement des industries basée sur l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées (cosmétiques, pharmaceutiques, Biotechnologie ou Agro-alimentaire)</p>	10
Total		70

### B. EVALUATION FINANCIERE

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins distante (Fm) de la manière suivante : **NF = 100 x Fm / F** (F étant le prix de l'offre financière).

### C. NOTE GLOBALE

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG). Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

## VIII. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email [procurement.project.dz@undp.org](mailto:procurement.project.dz@undp.org), en indiquant comme objet «**Expert National sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur privé national**».

*Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.*